

L'USESA BAISSÉ LE PRIX DE L'EAU POTABLE

Sur proposition de son bureau, le comité syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA), qui s'est tenu le 08 décembre 2020 a délibéré à une très large majorité pour une baisse du prix de l'eau potable. Les habitants des 100 communes constituant l'USESA vont voir une baisse significative de leur facture d'eau potable dès le 1^{er} semestre 2021.

L'abonnement annuel va baisser de 50% (ce qui représente 18 €) et le prix au m³ de 0.10 €. Cela représente une économie d'environ 30 €/an sur la facture type de 120m³.

Parallèlement, les élus du comité syndical ont décidé un lissage progressif du tarif des nouvelles communes intégrant l'USESA au 1^{er} janvier 2021. Ce lissage se terminera en 2026, date à laquelle le tarif de l'eau potable sera le même pour l'ensemble des communes de l'USESA.

Cette décision des élus de l'USESA a été rendue possible par une gestion financière rigoureuse : tous les indicateurs sont au vert.

C'est le fruit d'un programme d'investissements importants mis en œuvre depuis une dizaine d'années pour garantir en qualité et en quantité l'approvisionnement en eau des abonnés. L'USESA va continuer à financer des investissements importants dont le renouvellement de son patrimoine et la sécurisation de l'ensemble des approvisionnements.

Cette baisse concerne uniquement la part « eau potable » de la facture, et ne porte pas sur l'assainissement qui n'est pas de la compétence de l'USESA.

Quelques exemples permettent de mesurer cette baisse :

- Une famille qui consomme 120 m³/an paiera environ 30 € de moins par an. Cette baisse fait passer le prix du m³ d'eau potable de 2.94 € à 2,70 €,
- Une personne seule ou un couple consommant 30 m³/an paiera 21 € de moins qu'en 2020 soit une économie de près de 14% sur la part eau potable de sa facture,
- La facture « moyenne de l'USESA (de 100 m³/an) » permettra à l'abonné « moyen » de faire une économie de 28€ par an, soit une baisse de 8.6% sur la part eau potable de sa facture.

Les élus de l'USESA ont décidé de faire bénéficier les abonnés de cette baisse de tarif dès la facturation du premier semestre 2021.

Le Président de l'USESA
Hugues DAZARD

